



Ligue Côte d'Azur de Basket Ball

Présente son nouveau diplôme professionnel



LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Technicien Sportif Régional de Basket-ball

Les « plus » du CQP Technicien Sportif Régional de Basket-ball

- + Diplôme professionnel
- + Rémunération possible et légale
- + Allègement de formation pour les titulaires des diplômes fédéraux
- + Parcours individuel de formation
- + Suivi individualisé du stagiaire
- + Formateurs et tuteurs expérimentés
- + Possibilité de Validation des Acquis de l'Expérience
- + Possibilité de financement au titre de la formation professionnelle

Les « bonnes raisons » de choisir le CQP Technicien Sportif Régional de Basket-ball

Pour vous, entraîneur ou futur entraîneur :

- + Pour pouvoir animer contre rémunération en toute autonomie et toute légalité
- + Pour développer vos compétences
- + Pour obtenir une première qualification dans les activités gymniques

Pour vous dirigeants d'association :

- + Pour améliorer les compétences de vos entraîneurs
- + Pour offrir à vos adhérents une pratique sécurisée
- + Pour diversifier votre offre d'activités

Les conditions d'entrée en formation ou pré-requis obligatoires

- + Etre titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (PSC 1)
- + Présenter une attestation de pratique du Basket Ball de 100 heures délivrée par le club
- + Etre licencié à la FFBB
- + Avoir 16 ans minimum

Coût de la formation CQP Technicien Sportif Régional de Basket-ball

1/ POUR LES SALARIES :

- Animateur Mini-Basket et Initiateur : 700 Euros
- Entraîneur Jeunes : 700 Euros
- Entraîneur Régional : 700 Euros

L'association n'aura rien à régler, le montant total de la formation étant pris en charge par l'OPCA

2/ POUR LES BENEVOLES :

Les coûts de formation seront identiques à ceux de la formation initiale, le club de l'entraîneur inscrit prenant en charge le tutorat.



LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Technicien Sportif Régional de Basket-ball

Les « Prérogatives » du CQP Technicien Sportif Régional de Basket-ball

- + Le titulaire du CQP Technicien sportif régional de basket-ball entraîne un maximum de 2 équipes qu'il manage en compétition.
 - + Les prérogatives d'exercice du titulaire du CQP TSRBB se limitent, au plus, à un volume horaire de 360 heures / an.
 - + Il ne peut intervenir auprès d'un public scolaire sur le temps contraint, ni dans le champ du sport professionnel.
 - + Il encadre en toute autonomie.
 - + Il organise son activité pour répondre aux objectifs sportifs, dans le respect des règlements de la compétition et de l'intégrité des joueurs dont il a la responsabilité.
 - + Dans tous les cas, ses interventions visent à atteindre la meilleure performance possible en compétition au travers d'objectifs et de contenus de séances adaptés, dans le cadre du programme d'entraînement.
- Le CQP TSRBB est classé au groupe 3 de la Convention Collective Nationale du Sport

Comment financer son CQP Technicien Sportif Régional de Basket-ball

- + Pour les salariés (CDI, CDD, Contrat de professionnalisation, CUI, CAE...) dont les structures employeurs sont à jour de leurs cotisations au titre de la formation professionnelle continue vous pouvez faire appel aux dispositifs suivants:
- + Le contrat de professionnalisation
- + La période de professionnalisation
- + Le plan de formation
- + Le DIF
- + Le CIF

Pour tout renseignement votre contact :

CROS Côte d'Azur, Eugénie CLAUZON : eugenie.crosca22@orange.fr . Tél : 04 93 93 61 11

Durée et contenus du CQP Technicien Sportif Régional de Basket-ball

- + 1/ L'animateur Mini-Basket : 5 jours, soit 36 heures de formation.
- + 2/ Initiateur : 6 jours, soit 40 heures de formation.
- + 3/ Entraîneur Jeunes : 6 jours, soit 40 heures de formation.
- + 4/ Entraîneur Régional : 6 jours et demi, soit 45 heures de formation.

Cf. les documents en annexes pour les contenus détaillés.

Conditions d'allègement et équivalence

- + Les procédures de reconnaissance des acquis donnent des équivalences (Cf. les tableaux en annexes)
- + Une demande de dispense du niveau animateur peut être demandée au Conseiller Technique et Sportif Joëlle Belmonte (s'adresser à la Ligue CA de Basket Ball)